Lettre d'information

LI0871

Montreuil,
le jeudi 16 mars 2023

Émetteur : Elise Demorise pour l'Ucanss - @mail : formation@ucanss.fr, Equipe Prépa pour l'Institut 4.10 - @mail : prepa-concours-EN3S@institutquatredix.fr

Objet : Préparation au 64ème concours d'entrée à l'EN3S

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Afin de favoriser la diversité des candidats internes aux différentes voies d'accès à la fonction de cadre dirigeant, l'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10, propose une préparation au concours d'entrée à l'EN3S.

1. - LES OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

2 objectifs sont visés :

- Améliorer les conditions de préparation et de réussite en offrant des modalités d'accompagnement personnalisées et adaptées,
- Préparer les épreuves écrites et orales du concours interne via des entrainements et l'acquisition des savoirs et savoirs être (posture) permettant de viser sinon d'accéder à la fonction de cadre dirigeant d'un organisme de Sécurité sociale.

Il convient de préciser que cette préparation représente un investissement important pour les collaborateurs qui s'y engagent.

Pour maximiser les chances de réussite au concours, les stagiaires peuvent bénéficier d'une décharge d'activité dont les règles ont été précisées par le COMEX de l'UCANSS le 11 mai 2022 :

- Décharge subordonnée à l'assiduité du candidat à la préparation ;
- Limitée à une demi-journée par semaine passée en organisme.

Pour la préparation au concours d'entrée EN3S (d'octobre à mai), 8 regroupements sont organisés, espacés de 3 semaines, ce qui représente un temps de décharge de 12 jours.

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20

Il revient aux directions locales d'organisme de moduler le rythme de prise de cette décharge d'activité, notamment pour permettre de massifier la prise de jours à l'approche des épreuves du concours.

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20

2. - MODALITÉS D'ENTRÉE DANS LA PRÉPARATION (ANNEXE 1)

Le système d'entrée est constitué de deux tests d'orientation :

- Un QCM de Protection sociale de 50 questions,
- Une synthèse à partir d'un dossier.

Ces tests permettent d'identifier le niveau des candidats au regard des attendus du concours, afin de les orienter vers un parcours de formation et d'accompagnement individualisé à la fois en termes de contenus et de durée.

Les tests d'orientation seront réalisés le 9 mai 2023.

Modalités particulières :

Les redoublants et les candidats qui bénéficient d'un report d'un an (demande à faire auprès de l'Ucanss) sont exonérés de la passation des tests d'orientation. Il demeure indispensable de transmettre l'attestation employeur lors de l'inscription. Nous vous conseillons donc de vous assurer, d'ores et déjà en cas de réinscription, de l'accord de votre employeur pour cette démarche.

Un entretien avec l'Institut 4.10 sera planifié avant le démarrage du parcours pour effectuer un bilan.

3. - ARCHITECTURE DE LA PRÉPARATION ET PRÉSENTATION DES PARCOURS (ANNEXE 1)

L'individualisation du parcours de formation se traduit par la possibilité de suivre de 1 à 3 parcours qui peuvent être réalisés en parallèle selon les résultats obtenus aux tests d'orientation.

Le parcours A - Consolidation des connaissances en Protection sociale : ce parcours repose uniquement sur des modalités de préparation à distance via la plateforme institutionnelle de formation à distance Syfadis composé :

- Une base documentaire,
- Un forum d'échanges.

Le parcours B (parcours complet de 39 jours) : Il s'agit de la préparation de l'ensemble des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission du concours qui s'articule autour de la problématisation des thématiques de protection sociale, de la méthodologie des épreuves (composition, note de synthèse, étude de cas), des corrections des travaux dirigés et des devoirs, de la préparation à l'épreuve de conversation avec le jury et aux autres épreuves orales techniques.

Le parcours C - Consolidation de l'expression écrite : il est proposé à l'organisme d'orienter son collaborateur vers une préparation centrée sur l'orthographe, la sémantique, la grammaire (niveau 900 - Excellence) - https://www.projet-voltaire.fr/. Ce parcours est disponible sur la plateforme institutionnelle Syfadis.

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20

4. - MODALITÉS DE VALIDATION ET DE COMMUNICATION DES PARCOURS

Sur proposition de l'Institut 4.10, l'Ucanss valide les parcours. A l'issue, l'Institut 4.10 transmet la décision au stagiaire et au Directeur de l'organisme.

5. - MODALITÉS D'INSCRIPTION (ANNEXE 1)

L'accès à la préparation au Concours d'entrée à l'EN3S est subordonné à la constitution d'un dossier d'inscription à compléter en ligne via l'adresse suivante :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=O6wF42uXmEi-fxelwGP851RFNs6I9mZEseTOI4g4O45UN1NRVUNNVzVYRU5UVUROVVJERzJTQ1laTS4u

Il convient de joindre à ce dossier via le formulaire d'inscription en ligne :

- l'attestation du candidat (**annexe 1bis**),
- l'attestation du directeur qui autorise le suivi de la préparation (**annexe 1ter**),
- une lettre de motivation,
- un CV.

La date limite des inscriptions est fixée au 15 avril 2023.

Une attention particulière est apportée à la lettre de motivation et au CV qui viennent compléter le dossier d'inscription.

En effet, afin de mieux accompagner le candidat lors de sa préparation, il est demandé d'évoquer plus précisément dans la lettre de motivation :

- les points saillants du parcours professionnel,
- la vision du métier d'agent de direction,
- la motivation et volonté à intégrer la préparation, avec la prise de conscience des contraintes liées à un tel investissement.

La lettre de motivation et le CV sont exploités pendant la préparation par le candidat et les intervenants durant des ateliers.

Vous trouverez en **annexe 2** les dates clés de la préparation pour la 64ème promotion.

Modalités particulières :

Les candidats ayant bénéficié d'un report doivent s'inscrire dans les mêmes conditions citées ci-dessus, mais sont exonérés des tests d'orientation.

Les dossiers d'inscription des redoublants sont à transmettre au plus tard 7 jours ouvrés après la publication des résultats par l'EN3S (admissibilité ou admission). Il n'est pas nécessaire de joindre LM et CV et attestation candidat pour votre dossier de réinscription.

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20

6. - COÛT DE LA PRÉPARATION ET PRISE EN CHARGE

Le coût pédagogique de la préparation au 64ème Concours d'entrée à l'EN3S varie en fonction du(des) parcours de formation suivi(s). Le coût relatif aux tests d'orientation s'élève à **305 €** par stagiaire.

Intitulé de la formation	Nature	2023/2024 Durée en jours	2023/2024 Coût stagiaire
	Parcours A (à distance) : Consolidation des connaissances en protection sociale		1591 €
	Parcours B : Entraînements aux épreuves écrites et orales	39	7697 €
	Parcours C - Consolidation de l'expression écrite : Parcours Voltaire	https://www.projet-voltaire.fr/↙span>	

Pour le candidat n'ayant pas suivi la préparation de l'Institut 4.10 tout en étant admissible aux épreuves écrites du concours, qui souhaiterait bénéficier d'un entraînement spécifique à l'oral, le tarif de la préparation est :

Intitulé de la formation	Nature	2023/2024 Durée en jours	2023/2024 Coût stagiaire
Préparation au concours d'entrée à l'EN3S	Entraînements aux épreuves orales	5	1379 €

2023 : Modalités de prise en charge

Afin de vous assurer que cette formation bénéficie d'une prise en charge, nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2023 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) en cliquant ICI.

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

Les organismes relevant de la Mutualité Sociale Agricole sont invités à se rapprocher de leur caisse nationale CCMSA (Direction des Relations Sociales et des Ressources Humaines Institutionnelles, département gestion des compétences).

Pour les autres régimes, les organismes sont invités à se rapprocher de leur Opco.

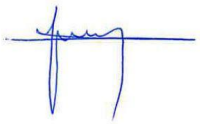
Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par l'organisme d'appartenance selon les barèmes conventionnels.

Vos interlocutrices, Virginie Clermont, Christine Calvet, Catherine Trumeau de l'Institut 4.10 et Elise Demorise de l'Ucanss se tiennent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20

Je vous remercie par avance de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Benoît Eymery

Directeur de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Présentation générale
- Annexe 1bis - Attestation candidat
- Annexe 1ter - Attestation employeur
- Annexe 2 - Calendrier

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20